

Plantes protégées mais peu rares à Fontainebleau

La personnalité botanique de la forêt de Fontainebleau est connue depuis longtemps. D'assez nombreuses espèces rares ou très rares, actuellement protégées en Ile-de-France, ont été signalées comme présentes "à Fontainebleau" depuis déjà plusieurs siècles (d'après G. Arnal). C'est ainsi que, par exemple :

- dès le milieu du XVII^e siècle, l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) est cité ⁽¹⁾,
- en 1653 sont signalés dans la littérature botanique l'Ail jaune (*Allium flavum*), l'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum*) et le Lychnis visqueux (*Lychnis viscaria*),
- Tournefort, en 1698, décrit la Phalangère à fleurs de lys (*Anthericum liliago*), la Porcelle tachée (*Hypochoeris maculata*), l'Herbe aux cerfs (*Peucedanum cervaria*), la Stipe pennée (*Stipa pennata*), la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) et la Sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora*),
- en 1725, ce sont l'Illecèbre verticillé (*Illecebrum verticillatum*) et la Crassule de Vaillant (*Crassula vaillantii*) qui sont signalées,

- et en 1728, Vaillant décrit l'Elatine à six étamines (*Elatine hexandra*) et la Ache inondée (*Apium inundatum*), qu'il note même comme "abondante dans les mares de la forêt de Fontainebleau".

Toutes ces espèces sont encore présentes dans le massif. S'y ajoutent d'autres raretés de sorte que la liste, en ce qui concerne Fontainebleau, comporte à ce jour 62 espèces protégées. Lorsque l'on sait que 167 espèces sont actuellement protégées en Ile-de-France, on peut donc dire que c'est plus du tiers des espèces rares ou très rares de toute la région parisienne qui se rencontrent à Fontainebleau.

Il est hors de notre propos, dans le cadre de cet article, de les étudier toutes, la plupart étant réellement très rares et dévoiler leurs localisations risquerait d'amener bien trop de botanistes amateurs, pas toujours très conscients de l'aspect exceptionnel de ce patrimoine.

Nous nous contenterons donc de ne présenter que des espèces localement fréquentes ou assez fréquentes, mais suffisamment rares en Ile-de-France pour mériter le déplacement des botanistes, espèces qui caractérisent certains milieux particulièrement bien représentés à Fontainebleau, et qui sont :





1 - Phalangère à fleurs de lys (photo F. Beaux)

- les pelouses calcicoles, avec la Phalangère à fleurs de lys (*Anthericum liliago*) et la Renoncule à feuilles de graminées (*Ranunculus gramineus*),
- les landes sèches sur sols sableux acides, avec la Potentille des montagnes (*Potentilla montana*),
- les pelouses sablo-calcaires avec l'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum*),
- les forêts calcicoles claires et thermophiles, avec l'Aspérule des teinturiers (*Asperula tinctoria*), la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), le Trèfle rougeâtre (*Trifolium rubens*), l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*) et l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*),
- enfin les forêts acidophiles, le plus souvent constituées de résineux, avec la Pyrole en ombelle (*Chimaphila umbellata*).



Ces dix plantes ne sont en effet pas si rares dans le massif pour que nous nous refusions le plaisir d'en partager l'existence avec les botanistes étrangers à la région.

Remarquons cependant que les milieux de sables et rochers stampiens, si abondants et caractéristiques de Fontainebleau, ne participent pas à cette liste, tant il est vrai que la végétation qui les constitue est assez peu variée, pour ne pas dire stéréotypée, et que, si des plantes rares ou très rares y ont été décrites (tel le *Micropyre délicat* et la *Doradille de Billot*), elles restent réellement trop rares pour être divulguées dans le cadre de cet article. Cependant il sera vu plus loin que l'*Amélanchier*, classiquement décrit dans les forêts calcicoles, est en fait plus fréquent dans les milieux siliceux de rochers stampiens. Enfin certains milieux peu fréquents dans le massif, comme les milieux humides, s'ils fournissent d'importants contingents de plantes protégées, voient ces dernières être trop vulnérables pour subir les effets d'une vulgarisation quelque peu brutale.

LES PELOUSES CALCICOLES

Il s'agit, d'après M. Bournerias, de pelouses sur sols pentus et le plus souvent calcaires, exposés en général au sud, donc chaudes et sèches. Plus abondantes dans le Midi de la France, elles sont volontiers moins arides dans la région parisienne et peuvent spontanément évoluer vers la forêt. À Fontainebleau, ces pelouses se trouvent sur les versants bien exposés des monts calcaires, le plus souvent en versant Sud, quelquefois en versant Ouest ou Est, mais aussi sur les rebords des platières lorsque la roche qui recouvre le grès est du calcaire et en lisière du couvert forestier. Le plus souvent de petites dimensions, ces pelouses s'intercalent volontiers avec les prébois de chêne pubescent (voir plus loin) mais s'en distinguent par l'absence de couvert forestier. De nombreuses plantes se complaisent dans ce milieu, notamment des orchidées (*Orchis "homme pendu"*, *Orchis moucheron*, *Orchis bouc*, *Ophrys araignée*, *Ophrys bourdon*, etc.). Deux plantes protégées y sont typiques : la *Phalangère à fleurs de lys* et la *Renoncule à feuilles de graminée*.

La Phalangère à fleurs de lys (*Anthericum liliago* L.) était autrefois une Liliacée. Depuis un regroupement récent, elle est classée actuellement dans les Anthéricacées.

C'est une grande herbacée de 30 à 60 cm de haut, glabre. Ses feuilles sont étroites (5-7 mm), égalant presque la tige qui n'est pas ramifiée. L'inflorescence est allongée, assez lâche et comporte de 10 à 15 fleurs. Ces fleurs sont étoilées, de 2 cm de large, blanches à six tépales*⁽²⁾ oblongs, aigus, comportant trois nervures. Le style* est arqué et dépasse nettement les six étamines qui mesurent chacune 5 mm. Elle fleurit de mai à juillet.

Elle est à distinguer de la *Phalangère rameuse* (*Anthericum ramosum*) qui, plus commune mais plus tardive, est bien entendu ramifiée, à fleurs nettement plus petites et dont le style ne dépasse pas les étamines.

Elle est rare au Nord de la Loire. En Ile-de-France, elle est très rare et ne se rencontre que sur les côteaux de la Seine aux environs de la Roche-Guyon, dans la vallée de la

Mauldre et à Fontainebleau. Dans cette dernière localité et depuis 1980 environ 36 localisations ont été décrites. D'assez nombreux sites se trouvent dans l'ouest de la forêt et dans les Trois Pignons, tant il est vrai qu'elle supporte la silice et les milieux acides, mais à condition que le calcaire ne soit pas loin, ce qui est le cas de nombreux sables soufflés accumulés sur les plateaux calcaires. On la trouve aussi dans la vallée de la Solle en milieu sablo-calcaire, au Petit Mont Chauvet, aux Ventes au Diable et au Mont Merle, de sorte que dans le massif elle peut être considérée comme seulement assez rare. (Fig. 1)

La Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus* L.) est une Renonculacée. Assez grande plante herbacée de 10 à 40 cm de haut, sa souche est entourée d'un chevelu de fibres. Les feuilles sont linéaires-lancéolées, allongées et très étroites (1-2 cm), à nervures parallèles, souvent situées près de la base de la plante et dressées (d'où l'expression "à feuilles de graminées"). La tige est simple ou peu ramifiée, portant une à trois grandes fleurs jaunes (2 cm). Les carpelles* sont hémisphériques, non ridés et sans carène. Elle fleurit d'avril à juin.

Sa préférence pour le calcaire fait qu'elle est moins tolérante que la *Phalangère* en ce qui concerne les sables siliceux, mais elle est présente à Chanfroy en milieu sablo-calcaire. On la trouve classiquement aux Roches Cuvier, sur le talus de Clair Bois, au Petit Mont Chauvet, au Mont Merle, à la Malmontagne, au Mont Fessas, sur les Buttes de Franchard, aux Monts Enflammés ou à la Queue de la Vache, autant de monts calcaires bien connus. Cependant, exigeant moins de chaleur, elle accepte plus volontiers de se développer en sous-bois clair dont le type est le pré-bois de chêne pubescent (voir plus loin), comme aux Ventes Bourbon ou à la Gorge aux Loups, ou sur les pentes est ou ouest de certains versants nord, mais à condition d'être bien exposée, comme au Puits du Géant, à Saint-Germain ou au Point de Vue de Hurlevent.

Bien qu'un total de 21 localisations ait été décrit depuis 1980, ses stations sont néanmoins rarement très fournies, ne comportant quelquefois que deux ou trois individus. Elle doit donc être considérée comme assez rare. Elle n'a pas encore été découverte aux Trois Pignons. (Fig. 2)

LES LANDES SÈCHES SUR SOLS SABLEUX ACIDES

Les landes dites "à bruyère", en réalité essentiellement "à callune", se développent sur les sables siliceux de Fontainebleau, qu'il s'agisse des sables en place, d'époque tertiaire, ou des sables soufflés lors de l'époque quaternaire et accumulés sur les plateaux calcaires. La *Bruyère cendrée*, le *genêt* et la *Fougère aigle* sont les compagnes les plus fréquentes de la callune. Ces landes seraient, pour certains, des formations artificielles résultant d'incendies anciens et qui ont été par la suite entretenues par l'homme en y tentant quelquefois des cultures mais surtout en y laissant paître des troupeaux. Une maintenance a par ailleurs été réalisée par les populations de lapins dont le rôle semble loin d'avoir été nul. Non entretenues, les landes à callune se parsèment de genévriers, de bouleaux,





2 - Renoncule à feuilles de graminées (photo F. Beaux)

plus récemment de résineux, et retournent peu à peu à la forêt. Pour d'autres, disposant de profils palynologiques et de datations au radio carbone, ces landes ont toujours existé et seraient capables de s'auto-entretenir, sans retourner spontanément à l'état de couvert forestier.

Climaciques ou non, elles sont en voie de raréfaction en Ile-de-France et la politique actuelle de l'ONF est d'en maintenir certaines pour leurs intérêts paysagers, botaniques et surtout entomologiques en y coupant les formations arbustives au fur et à mesure des envahissements, comme c'est le cas dans certaines réserves biologiques dirigées. Malgré une certaine monotonie de la végétation qui les recouvre, une espèce protégée y est souvent présente à Fontainebleau : la Potentille des montagnes.

La Potentille des montagnes (*Potentilla montana* Brot., autrefois *Potentilla splendens*) est une Rosacée. Plante assez basse, tapissante, de 5 à 20 cm de haut, elle est poilue et présente une souche ligneuse et des stolons*. La tige est assez grêle, guère plus longue que les feuilles. Ces dernières sont longuement pétiolées, comportant trois folioles oblongues, dentées seulement vers le sommet, vertes au-dessus, grises et soyeuses au-dessous. Les fleurs sont blanches et larges de 13 à 20 mm, solitaires ou groupées par 3-4. Les pétales sont larges et un peu échancrés au sommet, deux fois plus longs que les sépales.

Elle est à distinguer de la Potentille stérile (*Potentilla sterilis* ou *P. fragariatum*), aux follicules plus petits et aux

pétales dépassant à peine le calice, qui est fréquente à Fontainebleau. Elle fleurit de mai à juin.

Assez rare seulement en Ile-de-France au début du siècle (Jeanpert) car les landes étaient encore fréquentes (la plante a même été trouvée au Bois de Boulogne), elle a cependant été très peu décrite à Fontainebleau autrefois puisque nous n'en possédons que quatre observations antérieures à 1980.

Actuellement très rare en Ile-de-France, elle n'est citée que dans deux communes du bord Ouest de cette région et dans notre forêt. A Fontainebleau ce sont plus de cinquante localisations qui sont connues dans le massif, presque toutes situées dans le quart sud-ouest de la forêt. Ainsi on la trouve très souvent en bord de chemin dans tout le secteur qui va de Franchard aux Coulevreux et de Chanfroy à la Gorge aux Merisiers ou aux Grands Feuillards. Plus au nord quelques sites se trouvent sur le versant sud des Monts Girard ou dans la plaine de Macherin. Deux sites sont décrits dans le Sud, au Rocher de Bouligny et au Mont Merle. Vers l'Ouest plusieurs sites débordent sur les Trois Pignons comme au Bois Rond ou dans la Vallée Chaude. Enfin deux sites sont connus au Coquibus.

Elle peut donc être considérée comme assez commune à Fontainebleau mais curieusement elle est pratiquement absente dans tout le nord de la forêt. (Fig. 3)

LES PELOUSES SABLO-CALCAIRES

Les sables siliceux de Fontainebleau étant pratiquement toujours dominés géologiquement par des calcaires de Beauce (sauf lorsque ces derniers ont été abrasés par l'érosion), il s'en suit des éboulements de ces calcaires parmi les sables réalisant des milieux dits "en mosaïque" où les deux se mêlent plus ou moins abondamment. On parle alors de milieux sablo-calcaires. Le type en est la Plaine de Chanfroy qui est particulièrement étendue en surface, mais aussi par exemple la plaine de Champ Minette, malheureusement naguère très enrésinée, ainsi que de nombreuses petites plaques disséminées çà et là, que l'on peut rencontrer entre sables et calcaires sus-jacents. Selon les proportions de l'un ou de l'autre, une infinité de variantes peuvent se présenter et la notion de milieux "en mosaïque" se comprend alors bien mieux. Ces milieux sont, au plan botanique, particulièrement riches. Y sont décrites des espèces caractéristiques comme la Silène à petites feuilles (*Silene otites*), la Scille d'automne (*Scilla autumnalis*), la Véronique en épi (*Veronica spicata*) et l'Ceillet prolifère (*Petroraghia prolifera*), mais aussi des plantes très rares comme l'Ail fauve (*Allium flavum*), la Scabieuse odorante (*Scabiosa canescens*), la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) et la Sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora*) dont nous ne voulons, dans le cadre de cet article, préciser les localisations. Une plante protégée en Ile-de-France y est assez commune l'Hélianthème en ombelle.

L'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum* (L.) Spach) fait partie de la famille des Cistacées.

Petit arbuste de 20 à 50 cm de haut, ses branches sont



érigées ou étalées et plus ou moins contournées. Ses petites feuilles, étroites, linéaires ou lancéolées, sont opposées ou verticillées*, vert foncé, à bord enroulé en dessous, lequel est blanc feutré. Ses fleurs, composées de 5 pétales, sont blanches, de 20-25 mm de large et disposées en petites ombelles*. Trois sépales à longs poils supportent la corolle. Il fleurit de mai à juin.

Cette plante a toujours été très rare en Ile-de-France et l'est encore actuellement puisqu'elle n'est connue que dans la forêt de Fontainebleau, avec une trentaine de localisations anciennes, et dans la partie adjacente de l'Essonne jusqu'aux environs de Maise.

À ce jour, plus de quarante sites ont été repérés en forêt, essentiellement dans la moitié ouest. La Plaine de Chanfroy mais aussi la Queue de la Vache, la Touche aux Mulets et le Rocher de Milly voient cet hélianthème se développer fréquemment, comme tout autant la Gorge

LES FORÊTS CALCICOLES CLAIRES ET THERMOPHILES

Entre les pelouses situées dans les pentes bien exposées des monts calcaires (voir plus haut) et la forêt dense qui recouvre les plateaux des mêmes monts se trouve une bande de bois à futaie très dispersée où domine souvent le Chêne pubescent et dont le sol est recouvert de diverses herbacées formant un "pré". On parle alors de "prébois" de chêne pubescent. Le tapis herbacé y est particulièrement riche en plantes protégées comme l'Asperule des teinturiers, la Céphalanthère rouge, le Trèfle rougeâtre, l'Amélanchier et l'Alisier de Fontainebleau. Nous avons par ailleurs déjà vu comment la Renoncule à feuilles de graminée y débordé des pelouses calcaires souvent voisines.



3 - *Potentilla des montagnes* (photo F. Beaux)

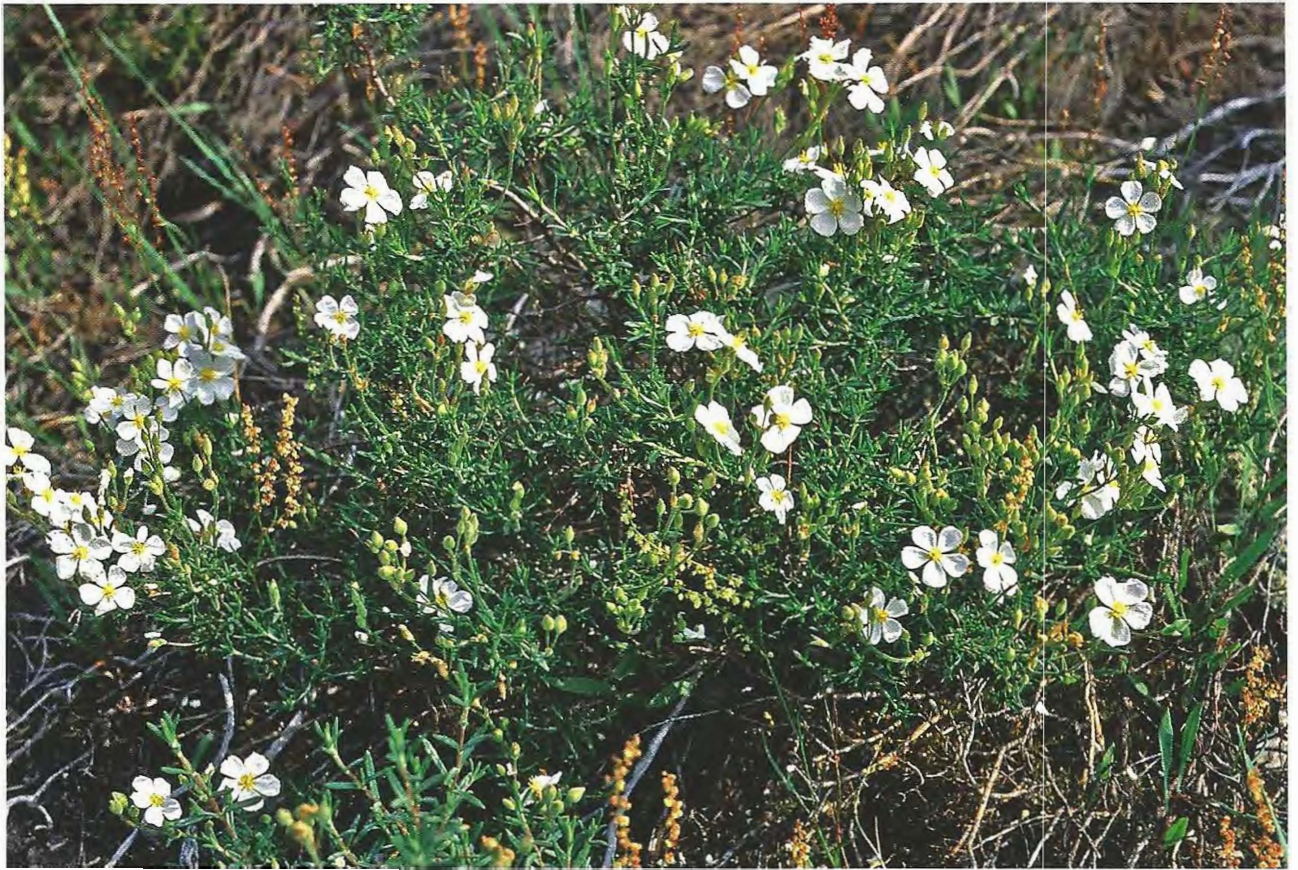
aux Merisiers et le Long Boyau. Aux Trois Pignons, on la retrouve dans la Plaine de la Charme, au Rocher de Cornebiche, dans la Vallée Chaude ou à Sucremont. Au Coquibus elle est présente au Nid d'Aigle, au Rocher aux Voleurs ou à l'Auvergne. On la retrouve de même sur les Buttes de Franchard au nord de la forêt, et dans l'est au Haut Mont et au Petit Mont Chauvet. Enfin elle a été décrite au Bas Bréau, dans la Plaine de Macherin et aux Aiguisoires.

C'est donc une plante assez facile à trouver en fin de printemps et elle peut être considérée comme seulement assez rare à Fontainebleau. (Fig. 4)

L'Asperule des teinturiers (*Asperula tinctoria* L.) fait partie de la famille des Rubiacées. C'est une plante grêle de 30 à 60 cm de haut, à souche rouge (autrefois utilisée comme teinture végétale), noircissant à dessiccation. Les tiges sont dressées, à section plus ou moins carrée, sans renflement aux nœuds. Les feuilles sont étroitement linéaires, glabres, verticillées* par quatre ou six. L'inflorescence est ramifiée, avec deux bractées ovales à la base des ramifications. De petites fleurs blanches de 3 à 4 mm, plus ou moins rosées à l'extérieur la garnissent, présentant une corolle en tube, s'évasant en trois lobes plus courts que le tube. Elle fleurit en juin ou juillet.

Elle est à distinguer de l'Asperule à l'esquinancie (*Asperula*





4 - Hélianthème en ombelle (photo F. Beaux)

cynanchica) qui présente un port plus couché, des fleurs plus roses et un calice à quatre lobes.

Très rare en Ile-de-France au début du siècle, elle n'était connue qu'à Nanteau-sur-Essonne, près de Nemours et surtout à Fontainebleau où une douzaine de sites ont été décrits avant 1980. Actuellement plus de cinquante localisations ont été dénombrées en forêt dont beaucoup sur les monts calcaires : Mont Merle, Petit Mont Chauvet, Malmontagne, Mont Enflammé, Mont Fessas, Monts Girard, Mont de Faijs, Mont Morillon, Mont Saint-Germain, Butte de Franchard, parties calcaires de la Gorge aux Merisiers, du Rocher Cuvier Chatillon, du Fourneau David ou du Bois Rond. Elle s'étend par ailleurs dans certaines plaines sablo-calcaires comme celles du Rosoir, des Ecoettes, de la Haute Borne, dans la Vallée de la Solle, les Ventes au Diable. Enfin elle existe là où quelques calcaires peuvent affleurer comme aux Ventes Bourbon, au Rocher de Milly ou aux petits Feuillards...

On ne peut donc parler, à Fontainebleau, d'une plante bien rare et nous la considérons comme assez commune, mais elle n'a pas encore été observée aux Trois Pignons, au Coquibus et dans l'extrême Nord de la forêt. (Fig. 5)

La Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra* (L.) L.C.M. Richard) est une Orchidée.

Plante herbacées de 20 à 60 cm de haut, sa tige est assez grêle, velue vers le haut. 2 à 8 feuilles étroitement ovales à lancéolées*, aiguës, à nervures saillantes la garnissent. L'inflorescence est lâche, composée de 5 à 9 fleurs d'un très spectaculaire rose vif, peu ouvertes, de 15 à 25 mm de long. Sépales et pétales sont ovales-lancéolés, très pointus.

Le labelle*, de 20 mm de long, comporte une base (ou hypochile) blanche finement nervurée de jaune, et une pointe (ou épichile) blanche bordée de rose et ornée de crêtes longitudinales jaunes. Elle fleurit de fin mai à juillet. Cette orchidée a toujours été considérée comme très rare en Ile-de-France où, en dehors de Fontainebleau (trente-deux citations anciennes), elle a été signalée autrefois en forêt de Sourdon (en bordure Est de la Seine-et-Marne) et dans deux sites du Nord des Yvelines. Actuellement elle ne se trouve plus que dans notre forêt avec au moins trente-six localisations.

Deux grand centres l'hébergent : le fond de Chanfroy élargi à l'ensemble Queue de la Vache et Touche aux Mulets, et la Gorge aux Merisiers où elle est à l'origine du classement en réserve biologique dirigée du site. On la retrouve plus



5 - Aspérule des teinturiers (photo F. Beaux)



irrégulièrement sur d'autres monts calcaires : le Mont Merle, les Buttes de Franchard, les Hauteurs de la Solle, les Monts Enflammés, le Mont Saint-Germain, le Mont Fessas ou le Mont Andart. En dehors des chênaies thermophiles, elle tolère une certaine acidité et les plaines sablo-calcaires lui conviennent bien comme le Polygone, la Plaine de la Chambre, certaines parties de la Plaine de la Haute Borne, des Couleuvreux, des Béorlots, de la Fontaine Marguerite, des Aiguisoirs ou de la Gorge aux Archers. Elle a aussi été observée dans la Plaine de Bois-le-Roi, aux Erables et Déluges, aux Belles Vues, au Rocher de Milly, au Rocher de la Reine, au Bois Rond, ou sur certaines pelouses de l'aqueduc de la Vanne, profitant des affleurements calcaires qui peuvent se présenter au sein des sables ou d'éventuels apports.

Sans être réellement commune, il s'agit donc d'une orchidée peu rare dans le massif mais qui ne se rencontre guère aux Trois Pignons ou au Coquibus puisqu'elle n'a été décrite, dans ce secteur, que dans la Vallée Chaude.

Le Trèfle rougeâtre (*Trifolium rubens* L.) fait partie de la famille des Fabacées (on disait naguère les Papilionacées ou les Légumineuses, appellation que certains reprennent actuellement...). C'est une plante moyenne de 25 à 60 cm de haut, glabre sauf sur les dents du calice. La souche est rampante, la tige dressée et très feuillée. Les feuilles sont trifoliées à folioles elliptiques à lancéolées*, longues de 5 cm, coriaces, finement dentées. La base du pétiole* est engainée dans deux stipules* lancéolées et soudées sur la moitié de leur longueur. Les nombreuses petites fleurs rouges pourprées sont regroupées en une longue tête cylindrique d'environ 6 cm de long, solitaire ou par deux. Le calice présente des dents inégales et longuement ciliées. Il est à distinguer du *Trifolium medium*, très fréquent qui est moins feuillé, possède des folioles plus courtes et des têtes globuleuses et du *Trifolium incarnatum*, dont les têtes sont cylindriques mais de couleur rouge sang, et qui possède des folioles arrondies. Il fleurit de juin à août.

Considéré comme seulement rare en Ile-de-France au début du siècle (Jeanpert) où il était signalé en forêt de Bondy, de Sénart et dans les Hauts-de-Seine, 18 localisations étaient décrites à Fontainebleau avant 1980. Il est actuellement très rare en Ile-de-France et n'est connu que de la Vallée de l'Essonne à celle du Lunain, avec vingt-et-un sites en forêt de Fontainebleau. S'il n'a pas encore été retrouvé au Mont Merle, au Mont Pierreux ou à la Butte Monceau, monts calcaires bien connus, on le rencontre volontiers à la Béhourdière, aux Monts de Faÿs, au Rocher Cuvier Chatillon, aux Ventes Bourbon, à la Gorge aux Merisiers ou à la Malmontagne.

Quelques sables calcarifères lui conviennent comme le Polygone ou les Ventes au Diable (au niveau de l'aqueduc de la Vanne). Enfin il a été trouvé à la Madeleine, sur affleurements calcaires dominant la Seine, au Bas Bréau et à Trappe-Charrette. Il est donc à considérer comme assez rare à Fontainebleau. Il est encore inconnu aux Trois Pignons et au Coquibus. (Fig. -6)

L'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia* (Lam.)Pers.) est une Rosacée. Petit arbre de 3 à 10 m de haut, ses feuilles sont velues et grises en dessous. Comportant 9 à



6 - Trèfle rougeâtre

11 paires de nervures, ces feuilles sont elliptiques à plus grande largeur au 1/4 inférieur, à lobes irrégulièrement dentés, chaque lobe étant lui-même finement denté. Les fruits sont brun jaunâtre à rouge brunâtre, de 1 à 1,5 cm de diamètre et sont comestibles. Il est considéré depuis longtemps comme un hybride fixé de *Sorbus aria* et de *Sorbus torminalis*. La quasi disparition de *Sorbus aria* en forêt de Fontainebleau est d'ailleurs un argument en faveur de cette fixation, l'Alisier de Fontainebleau se reproduisant en effet par parthénogenèse*, il n'a donc plus besoin de la présence de ses "parents".

Assez rare en Ile-de-France, il n'est connu que dans le sud-ouest de la Seine-et-Marne et dans la partie adjacente de l'Essonne. D'anciennes stations en forêt de Champagne ou de Sourduin n'ont pas encore été retrouvées. En forêt de Fontainebleau il est assez abondant, avec 212 localisations répertoriées (mais non exhaustives). Il se rencontre dans toute la forêt tout en étant peut-être un peu moins fréquent dans le Nord et aux Trois Pignons ou au Coquibus.



Une analyse détaillée des sous-sols qui le supportent montre que le calcaire est présent dans 135 cas (soit 63,8 %), un milieu sablo-calcaire dans 42 cas (soit 20 %) et un milieu de sables et rochers de Fontainebleau dans 29 cas (soit 13,5 %). Les cas non déterminables sont au nombre de 6 (soit 2,8 %). Cet arbre préfère donc de toute évidence le calcaire mais est très tolérant et s'accommode assez bien des milieux siliceux. En dehors des nombreux monts calcaires bien connus, on pourra le retrouver, entre autres milieux de sables calcarifères, dans la Plaine de Samois, la Plaine des Pins, la Vallée de la Solle, les Ventes Bourbon, le Champ Minette, le Bas Bréau, la Plaine de Macherin, ou la Plaine du Fort des Moulins.

Enfin il n'est pas rare parmi les rochers de grès comme par exemple dans les Gorges de Franchard, au Rocher Saint-Germain, au Cassepot, au Rocher de Bouligny, au Rocher Fourceau, au Rocher Canon ou aux Rochers du Bas-Cuvier. Aux Trois Pignons et au Coquibus quelques exemplaires croissent sur le plateau du Bois de la Charme ou à la Roche qui Tourne, mais aussi sur le Laris-qui-Parle. L'Alisier de Fontainebleau peut donc bien être considéré comme une espèce assez commune... à Fontainebleau ! (Fig. 7)

L'Amélanchier (*Amelanchier ovalis* Medikus, anciennement *A. rotundifolia* ou *A. vulgaris*) est aussi une Rosacée. Arbrisseau très rameux dès la base, atteignant 3 m, son écorce est noirâtre et ses jeunes pousses duveteuses. Les feuilles sont petites, ovales presque rondes, de 2 à 4 cm de long, à long pétiole*, finement dentées, cotonneuses en dessous sur les formes jeunes. Les fleurs sont blanches, larges de 6 à 20 mm, en courtes grappes. Les pétales sont étroits à la base, en coin puis élargis vers le sommet et obtus. Les fruits sont de petites baies de 1 cm de large, noir bleuâtre, sucrées et comestibles.

L'amélanchier a toujours été rare en Ile-de-France et l'est encore de nos jours. En dehors de quelques stations connues du côté de la Roche-Guyon, il n'est présent qu'à Fontainebleau, avec 101 localisations répertoriées, et dans la partie adjacente de l'Essonne. L'analyse des sous-sols qui le supportent fait apparaître qu'il est loin d'être exclusivement calcaire et de n'appartenir qu'aux chênaies thermophiles. S'il se rencontre en effet 38 fois sur calcaire (37,5 %), on le retrouve 18 fois sur milieu sablo-calcaire (17,8 %) et 45 fois sur milieu siliceux de sables et rochers (44,5 %). Effectivement, de nombreuses stations ont été trouvées dans les fissures des chaos de grès Il s'agit donc d'une espèce particulièrement tolérante que l'on peut



7 - Alisier de Fontainebleau (photo F. Beaux)





8 - Amélanchier (photo F. Beaux)

considérer comme assez commune à Fontainebleau en milieu bien exposé et chaud. Il est plus particulièrement abondant dans la partie médiane de la forêt, dans le quart Sud-Est, aux Trois Pignons et au Coquibus. Il est plus rare dans la partie Nord. Il est quasiment absent des grandes futaies de l'extrême Nord, du secteur situé au Sud des Grands Feuillards et de la bordure Est de la forêt. (Fig. 8)

LES FORÊTS ACIDOPHILES

Les peuplements résineux, entrepris à Fontainebleau depuis le XVIII^e siècle, sont pratiquement tous d'origine artificielle. Réalisés à partir de coupes blanches suivies de plantations, c'est au Pin sylvestre que l'on a principalement fait appel, surtout sur les sols siliceux dont l'espèce s'accommode bien. Il semblerait que l'acidification supplémentaire de ces sols, liée à ces peuplements résineux, fait que seules quelques espèces adaptées se maintiennent sous les pinèdes, comme la Goodyère rampante, orchidée très rare au début du siècle et actuellement presque commune dans tout le Sud de la Seine-et-Marne et de l'Essonne.

A partir de ces peuplements, le pin, qui se régénère spontanément avec beaucoup de facilité, a essaimé dans les parcelles de feuillus voisines créant des forêts mixtes à caractères nettement acidophiles mais moins acides cependant que les pinèdes pures. Les espèces qui s'y développent sont plus variées comme les monotropes et diverses pyroles.

La Pyrole en ombelle (*Chimaphila umbellata* (L.) W. Barton, autrefois *Pyrola umbellata*) fait partie de la famille des Ericacées. C'est une petite plante tapissante de 15 à 20 cm de haut, restant verte en hiver (*Chimaphila* = "qui aime l'hiver", "Wintergreen" en anglais). Ses feuilles sont coriaces, à face supérieure luisante, ovale-lancéolées* à extrémité obtuse, graduellement rétrécies vers le pétiole*, dentées vers le haut. Une inflorescence en pseudo-ombelle* est composée de 3 à 6 fleurs blanches plus ou moins roses de 7 à 12 mm de diamètre, chacune fixée sur un pédoncule* de 1 à 2 cm. Elle fleurit de juin à juillet. Elle est à distinguer de la Pyrole tachetée (*Chimaphila maculata*), vraisemblablement introduite en un site, non protégée mais très rare, qui possède des taches plus claires sur les feuilles et des fleurs blanches. Très vraisemblablement introduite avec les conifères, la Pyrole en ombelle n'est connue, en Ile-de-France que depuis 1885, année où Jeanpert la découvrait à Nemours. Elle était alors considérée comme très rare, et elle l'est toujours dans toute la région. À Fontainebleau cependant elle n'est pas très rare sous les futaies mixtes de feuillus et de résineux que l'on trouve surtout dans le quart Sud-Est de la forêt (Rocher Besnard, Long Rocher, Restant du Long Rocher, Marion des Roches, Petit Mont Chauvet, Haut Mont, Plaine Rayonnée). On la trouve aussi aux Vieux Rayons et au nord du Montrouget du Coquibus. Elle est alors à rechercher en milieu sablo-calcaire où elle se complait le mieux. En effet, sur 16 localisations répertoriées, 10 se trouvent sur ce milieu, 5 sur milieu calcaire et une seule sur milieu sableux. La plupart des stations étant bien fournies, elle ne semble pas menacée. (Fig. 9)



CONCLUSION

Toutes ces espèces sont donc actuellement assez faciles à retrouver en forêt de Fontainebleau. Il n'en reste pas moins qu'elles sont précieuses car elles témoignent de milieux en voie de disparition en Ile-de-France. Mais leur mise en protection au niveau régional ne représente qu'une partie de la conservation de ces milieux. Il faut ensuite les gérer. La gestion de ces milieux est complexe car elle fait appel à d'autres disciplines que la botanique : foresterie, géologie, zoologie, pédologie, sociologie... dont les intérêts respectifs ne coïncident pas toujours et dont l'analyse déborderait largement le cadre de cet article.

Contentons-nous, à notre niveau, de respecter ces milieux et les espèces qu'ils contiennent, d'admirer ces dernières ou de les photographier, mais gardons-nous de les cueillir, même pour réaliser ces "herbiers" qui ont tant décimé les populations de plantes rares et qui ne sont bien souvent que des faire-valoir de "collectionneurs". Car, bien plus qu'une bibliothèque, c'est un patrimoine vivant que nous voulons conserver.

■ **François BEAUX**

Extrait de "La voix de la Forêt" 2000/2

Sources utilisées :

Gérard ARNAL, Les plantes protégées de l'Ile-de-France, Collection Parthénope, 1996.

Marcel BOURNERIAS, Guide des groupements végétaux de la Région Parisienne, Masson, 1979.

Toutes les données postérieures à 1980 sont extraites du fichier de "Botableau", groupe botanique des Amis de la Forêt de Fontainebleau, dont nous tenons à remercier ici les informateurs qui ont fourni les observations utilisées dans cet article : M. Arluison, G. Arnal, F. Beaux; G. Beaux, P. Bequet, F. Dulphy (†), C. et H. Eymann, Mr Fauvarque, A. Fontaine, A. Girardeau, F. Godefroy, Mr Klein, A. Lalanne, M. Liron, P. Leroy, K. Malher (†), A. Marchand, A. Métivier, B. de Miré, R. Moignard (†), Les membres de Nature-Essonne, B. Pasquier, T. Pain, Mr Patouillé, Mr Pédoti, D. Renaudin, F. du Retail, O. Rose, J. Vivien (†), Mr Vrigny.



9 - Pyrole en ombelle (photo F. Beaux)

NOTES

1 - Seuls seront utilisés ici les noms actuels, définis dans Kerguelen 1994.

2 - Les termes marqués par un astérisque sont définis dans le lexique.

***PETIT LEXIQUE**

Carpelle : partie de l'organe femelle de la fleur contenant les ovules.

Labelle : troisième pétale très particulier de la fleur d'orchidée.

Lancéolé : en forme de fer de lance.

Ombelle : inflorescence dont toutes les fleurs sont situées sur le même plan et dont les pédoncules* sont fixés au même niveau.

Parthénogenèse : reproduction à partir d'un ovule non fécondé.

Pédoncule : axe portant la fleur ou le fruit

Pétiole : partie de la feuille unissant la tige de la plante et le limbe de la feuille.

Stipule : petit appendice se trouvant au point d'insertion de la feuille sur la tige.

Stolon : tige aérienne rampante capable de prendre racine à distance et de former une nouvelle plante.

Style : partie rétrécie du pistil située entre l'ovaire et les stigmates.

Tépale : pièce florale qui est à la fois sépale et pétale.

Verticillé : ensemble d'organes insérés en cercle au même niveau autour d'un axe.

